

### DEFINITION DES COURS INDIVIDUELS

Degrés	30 min	40 min	45 min	50 min	60 min	75 min	90 min
Préparatoire	x						
Elémentaire	x	x					
Moyen	x	x	x	x			
Secondaire	(x)*	x	x	x	x		
S-Supérieur		(x)*	x	x	x		
Certificat			(x)*	(x)*	x	x	
C-Supérieur					x	x	
Art étude							x

*\*Sous conditions spéciales*

Tarifs LEM sans solfège

Semestre	Frs 480.-	Frs 590.-	Frs 640.-	Frs 695.-	Frs 800.-	Frs 965.-	Frs 965.-*
Année	Frs 960.-	Frs 1180.-	Frs 1280.-	Frs 1390.-	Frs 1600.-	Frs 1930.-	Frs 1930.-*

*\*tarif et durée de cours particuliers, en lien avec le programme et le statut scolaire de l'élève*

Tarifs LEM avec solfège (12 leçons de 45'/semestre)

Semestre	Frs 590.-	Frs 700.-	Frs 750.-	Frs 805.-	Frs 910.-	Frs 1075.-	Frs 1075.-*
----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------	-------------

Tarifs HORS LEM sans solfège, réservé aux adultes et hors canton conventionné

Semestre	Frs 725.-	Frs 885.-	Frs 965.-	Frs 1045.-	Frs 1205.-	Frs 1450.-	
Année	Frs 1450.-	Frs 1770.-	Frs 1930.-	Frs 2090.-	Frs 2410.-	Frs 2900.-	

### DEFINITION DES COURS COLLECTIFS ET TARIFS 2019-2020

Durées			45 min				
Initiation			Frs 240.-				
Bambous			<del>Frs 240.-</del>	Suspendu			
Solfège*	Sans instrument		Frs 240.-				

### MUSIQUE DE CHAMBRE

Pour autant que les finances le permettent, l'Ecole de Musique de Crissier favorise la pratique de la musique de chambre et ceci de plusieurs manières :

- Intégration au sein de la Fanfare de Crissier pour les cuivres et percussions
- Création de spectacles éphémères
- Création de petits ensembles en vue de participation aux auditions régionale et cantonale
- Soutien à des ensembles permanents

La pratique de la musique de chambre est offerte gratuitement aux élèves de l'EMC suivant un cours individuel d'instrument.

L'intégration d'élève extérieur à l'école est parfois possible, cependant une contribution financière est demandée. Elle est basée sur les tarifs des cours collectifs soit frs 240.- /semestre pour 18 leçons de 45'. Le tarif est proportionnel aux leçons planifiées.

Pour autant qu'ils répondent aux critères de la LEM, les élèves extérieurs, inscrits dans une autre Ecole reconnue sont déclarés sur les listes transmises à la FEM. Ces derniers bénéficient d'un rabais de 50% sur les cours de musique de chambre.

### **PARTICULARITES, (concerne uniquement les élèves LEM)**

**Fanfare de Crissier :** Abaissement de 20% des tarifs pour les élèves LEM intégrés au sein de l'ensemble de cuivres et percussions

**Famille rabais fratrie :** 2 enfants inscrits, rabais de 20% sur tous les cours suivis  
Dès 3<sup>ème</sup> enfant inscrit, rabais de 30% sur tous les cours suivis

**Camps SCMV et CMCE :** après accord préalable de la direction, participation financière jusqu'à 50% de l'EMC

**Auditions régionales et finale vaudoise :** frais d'inscription et d'accompagnement à la charge de l'EMC

**Accompagnement de piano :** à la charge de l'Ecole de musique pour :  
Les auditions régionales et la finale vaudoise  
Les examens dès le degré "entrée en secondaire supérieur" ou mentionné sur les plans d'études

Crissier, le 01.09.2019